

Direction départementale  
de la protection des populations

Le directeur départemental  
de la protection des populations de la Loire

Environnement et prévention des risques

à

Dossier suivi par : Frédéric SABOT

Tél : 04.77.43.38.47

Fax : 04.77.43.53.02

Mél : ddpp-epr@loire.gouv.fr

Monsieur le Président de la  
Loire Forez Agglomération

Messieurs les Maires de Champdieu –  
Estivareilles – Luriecq- Montbrison – Noirétable -  
Saint-Cyprien – Saint-Nizier de Fornas – Sainte  
Agathe la Bouteresse – Saint-Just Saint-Rambert –  
Sury le Comtal - Trelins

Madame le Maire de Saint-Romain le Puy

N° :	
Service en Charge : PAHN	
Nom : J. L. SUCHET	
Copie Services :	Copie Elus :
.....	A. Bouteresse
.....	.....
.....	.....
.....	.....
Diffusée(s) le :	
Courrier signalé	

Saint-Etienne, le 30 Septembre 2019

**Objet :** Secteurs d'information sur les sols (SIS) – Champdieu – Estivareilles – Luriecq-  
Montbrison – Noirétable - Saint-Cyprien – Saint-Nizier de Fornas – Saint-romain le Puy - Sainte  
Agathe la Bouteresse – Saint-Just Saint-Rambert – Sury le Comtal - Trelins

**Réf :** Décret n°2015-1353 du 26 novembre 2015

**PJ :** Arrêté préfectoral n°238-DDPP-19 - Arrêté préfectoral n°333-DDPP-19

Je vous communique l'arrêté préfectoral du 3 juillet 2019 portant création des SIS sur le territoire  
de votre communauté de communes complété par l'arrêté préfectoral n°238-DDPP-19 du 26  
septembre 2019.

Conformément aux dispositions de l'article R.125-46 du code de l'environnement du 3 juillet 2019,  
ces arrêtés devront être affichés pendant un mois dans chaque mairie et au siège de chaque  
établissement public de coopération intercommunale compétent en matière de plan local  
d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale concernés en tout ou  
partie.

Pour le Directeur Départemental  
de la Protection des Populations  
et Prévention des Risques  
Gérald GACHET

PRÉFET DE LA LOIRE

Direction départementale de la  
protection des populations

**ARRÊTÉ N° 333-DDPP-19**  
**portant modification de l'arrêté préfectoral n°233-DDPP-19 du 3 juillet 2019**

Le Préfet de la Loire

VU le décret n° 2015-1353 en date du 26 octobre 2015 relatif aux secteurs d'information sur les sols (SIS) prévus par l'article L.125-6 du code de l'environnement et portant diverses dispositions sur la pollution des sols et les risques miniers,

VU le code de l'environnement, notamment les articles L 125-6, R 125-41 à R 125-47, concernant les SIS, L 556-2, R 556-2 à R 556-5 sur la gestion des sites et sols pollués, R 125-23 à R 125-27 relatifs à l'information des acquéreurs et locataires, les articles L 121-15 et suivants relatifs aux documents soumis à concertation préalable,

VU l'arrêté préfectoral n° 19-25 du 3 avril 2019 portant délégation de signature à Monsieur Laurent BAZIN, Directeur départemental de la protection des populations de la Loire, ;

VU l'arrêté préfectoral n° 139/DDPP/19 du 8 avril 2019 portant subdélégation de signature pour les compétences générales et techniques,

VU l'arrêté préfectoral n°233-DDPP-19 du 3 juillet 2019 portant création des SIS sur le territoire de Loire-Forez Agglomération,

**CONSIDÉRANT** que les SIS ont pour objectif d'informer le public et les usagers, en s'intégrant dans le dispositif général information acquéreurs locataires, et de clarifier la responsabilité des acteurs de la reconversion de sites pollués en imposant des normes de réhabilitation,

**SUR la proposition** du directeur départemental de la protection des populations :

**ARRÊTE**

**Article 1 : objet**

l'article 1 de l'arrêté préfectoral n°233-DDPP-19 du 3 juillet 2019 susvisé est modifié par les dispositions suivantes :

Conformément à l'article R.125-45 du code de l'environnement, est créé, sur le territoire de Loire-Forez Agglomération les Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) suivants :

42SIS06606 commune de Champdieu « Décharge de Montbrison »

42SIS01408 commune d'Estivareilles « UIOM et décharge d'Estivareilles »

42SIS01408 commune de Luriecq « UIOM et décharge d'Estivareilles »

42SIS01387 commune de Montbrison « Ancienne usine à gaz »

42SIS06606 commune de Montbrison « Décharge de Montbrison »

42SIS06160 commune de Noirétable « Décharge d'ordures ménagères »

42SIS01374 commune de St-Cyprien « Vitale recyclage (ex Serdec, ex Ecodec, ex Ecolec, ex Bourgier) »

42SIS01425 commune de Saint-Cyprien « Forges de la Becque »

42SIS01408 commune de Saint-Nizier de Fornas « UIOM et décharge d'Estivareilles »

42SIS01415 commune de Saint-Romain le Puy « Ecomarché »

42SIS06739 commune de Sainte-Agathe la Bouteresse « Décharge de Sainte-Agathe la Bouteresse »

42SIS06782 commune de Saint-Just Saint-Rambert « WFGF »  
42SIS01356 commune de Sury le Comtal « SACCA France »  
42SIS01430 commune de Sury le Comtal « MDAC Décharge »  
42SIS01497 commune de Sury le Comtal « SACCA Outillage »  
42SIS06318 commune de Trelins « Décharge de Sail-sous-Couzan »  
42SIS08052 commune de Trelins « Décharge de Trelins »

Les fiches descriptives et cartographiques de ces SIS sont annexées au présent arrêté  
Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral n°233-DDPP-19 du 3 juillet 2019 sont inchangées.

#### **Article 2 : notifications**

Conformément à l'article R 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI compétents en matière de planification d'urbanisme ou de délivrance des autorisations d'urbanisme dont le territoire comprend le secteur d'information sur les sols mentionné à l'article 1.

#### **Article 3 : publicité**

Le présent arrêté est affiché pendant un mois au siège de la où des collectivités compétentes en matière de planification d'urbanisme et de délivrance des autorisations d'urbanisme ainsi qu'auprès des mairies concernées.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la Loire et sera mis en ligne sur le portail des services de l'état dans la Loire.

#### **Article 4 : délais et voies de recours**

La présente décision ne peut être déférée qu'au tribunal administratif de Lyon, par courrier ou par le biais du portail « télérecours citoyen », accessible à l'adresse suivante [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Le délai de recours est de deux mois à compter de la date de notification ou d'affichage du présent arrêté.

#### **Article 5 : exécution**

Le sous-préfet de Montbrison, le président de Loire-Forez Agglomération, le directeur départemental de la protection des populations, la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne Rhône-Alpes et les maires des communes de Champdieu, Estivareilles, Luriecq, Montbrison, Noirétable, Saint-Cyprien, Saint-Nizier de Fornas, Saint-Romain le Puy, Sainte-Agathe la Bouteresse, Saint-Just Saint-Rambert, Sury le Comtal et Trelins sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Étienne, le 25 septembre 2019

Pour le préfet et par délégation

Patrick RUBI  
Directeur Adjoint

Pour le Directeur Départemental  
de la Protection des Populations  
et par délégation

Direction départementale de la  
protection des populations

**ARRÊTÉ N° 233-DDPP-19**  
**portant création des secteurs d'information sur les sols (SIS) sur le territoire**  
**de la communauté d'agglomération Loire-Forez**

Le Préfet de la Loire

VU l'article 173 LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR),

VU le décret n° 2015-1353 en date du 26 octobre 2015 relatif aux secteurs d'information sur les sols (SIS) prévus par l'article L.125-6 du code de l'environnement et portant diverses dispositions sur la pollution des sols et les risques miniers,

VU le code de l'environnement, notamment les articles L 125-6, R 125-41 à R 125-47, concernant les SIS, L 556-2, R 556-2 à R 556-5 sur la gestion des sites et sols pollués, R 125-23 à R 125-27 relatifs à l'information des acquéreurs et locataires, les articles L 121-15 et suivants relatifs aux documents soumis à concertation préalable,

VU le code de l'urbanisme, notamment les articles, R 410-15-1, R 431-16, R 442-8-1 concernant les autorisations d'urbanisme sur terrains en SIS,

VU le R 151-53 du code de l'urbanisme concernant l'annexion des SIS aux documents de planification d'urbanisme,

VU le rapport de l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement du 1<sup>er</sup> juillet 2019 établissant le bilan de la consultation du public et proposant la prise de 102 arrêtés de SIS pour la Loire,

VU la consultation des collectivités tenue du 4 mai 2018 au 18 février 2019, et l'information des propriétaires, réalisée entre le 18 septembre 2018 et le 15 mars 2019,

VU les observations du public recueillies entre le 29 mai 2019 et le 27 juin 2019,

**CONSIDÉRANT** que les SIS ont pour objectif d'informer le public et les usagers, en s'intégrant dans le dispositif général information acquéreurs locataires, et de clarifier la responsabilité des acteurs de la reconversion de sites pollués en imposant des normes de réhabilitation,

**CONSIDÉRANT** que, conformément à l'article R 125-44 I du code de l'environnement, la consultation des collectivités concernées par des projets de SIS est achevée depuis le 15 janvier 2019, que les propriétaires concernés ont fait l'objet d'une information conformément au R 125-4 II,

**CONSIDÉRANT** que le public a été fait l'objet d'une consultation du public entre le 29 mai 2019 et le 27 juin 2019, conformément au décret 2015-1353,

**SUR la proposition** du secrétaire général par intérim de la préfecture :

## **ARRÊTE**

### **Article 1 : objet**

Conformément au R 125-45 du code de l'environnement, est créé, sur le territoire de la communauté de commune des Vals d'Aix et Isable les Secteur d'Information sur les Sols (SIS) suivants :

- 42SIS06606 commune de Champdieu « Décharge de Montbrison »
- 42SIS01408 commune d'Estivareilles « UIOM et décharge d'Estivareilles »
- 42SIS01408 commune de Luriecq « UIOM et décharge d'Estivareilles »
- 42SIS01387 commune de Montbrison « Ancienne usine à gaz »
- 42SIS06606 commune de Montbrison « Décharge de Montbrison »
- 42SIS06160 commune de Noirétable « Décharge d'ordures ménagères »
- 42SIS01374 commune de Saint-Cyprien « Vitale recyclage ( ex Serdec, ex Ecodec, ex Ecolec, ex Bourcier »
- 42SIS01425 commune de Saint-Cyprien « Forges de la Becque »
- 42SIS01408 commune de Saint-Nizier de Fornas « UIOM et décharge d'Estivareilles »
- 42SIS01415 commune de Saint-Romain le Puy « Ecomarche »
- 42SIS06739 commune de Sainte-Agathe la Bouteresse « Décharge de Sainte-Agathe la Bouteresse »
- 42SIS06782 commune de Saint-Just Saint-Rambert « WFGF »
- 42SIS01356 commune de Sury le Comtal « SACCA France »
- 42SIS01430 commune de Sury le Comtal « MDAC Décharge »
- 42SIS01497 commune de Sury le Comtal « SACCA Outillage »
- 42SIS06318 commune de Trelins « Décharge de Sail-sous-Couzan »
- 42SIS08052 commune de Trelins « Décharge de Trelins »

Les fiches descriptives et cartographiques de ces SIS sont annexées au présent arrêté

### **Article 2 : publication**

Le SIS mentionné à l'article 1 est publié sur le site internet <http://georisque.gouv.fr> ainsi que sur le portail internet de la préfecture de la Loire.

Ce SIS est annexé au Plan Local d'Urbanisme ou au document de planification en vigueur sur la commune en question conformément au R 125-46 du code de l'environnement.

### **Article 3 : obligation d'information acquéreurs/locataires**

Conformément aux L 125-7 et L 125-5 et sans préjudice de l'article L 514-20 du code de l'environnement, lorsqu'un terrain ou un bien immeuble situé en secteur d'information sur les sols mentionnés à l'article L 126-6 fait l'objet d'un contrat de vente ou de location, le vendeur ou le bailleur joint au contrat l'état des risques naturels et technologiques et d'information sur les sols qui mentionne l'existence d'un SIS. Il communique les informations rendues publiques par l'État au titre du L 126-6. L'acte de vente ou de location atteste de l'accomplissement de cette formalité.

Conformément au L 125-7, à défaut et si une pollution constatée rend le terrain impropre à la destination précisée dans le contrat, dans un délai de deux ans à compter de la découverte de la pollution, l'acquéreur ou le locataire a le choix de demander la résolution du contrat ou, selon le cas, de se faire restituer une partie du prix de vente ou d'obtenir une réduction du loyer. L'acquéreur peut aussi demander la réhabilitation du terrain aux frais du vendeur lorsque le coût de cette réhabilitation ne paraît pas disproportionné par rapport au prix de vente.

#### **Article 4 : notifications**

Conformément à l'article R 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI compétents en matière de planification d'urbanisme ou de délivrance des autorisations d'urbanisme dont le territoire comprend le secteur d'information sur les sols mentionné à l'article 1.

#### **Article 5 : publicité**

Le présent arrêté est affiché pendant un mois au siège de la où des collectivités compétentes en matière de planification d'urbanisme et de délivrance des autorisations d'urbanisme ainsi qu'auprès des mairies concernées.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la Loire et sera mis en ligne sur le portail des services de l'état dans la Loire.

#### **Article 6 : délais et voies de recours**

La présente décision ne peut être déférée qu'au tribunal administratif de Lyon, par courrier ou par le biais du portail « télérecours citoyen », accessible à l'adresse suivante [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Le délai de recours est de deux mois à compter de la date de notification ou d'affichage du présent arrêté.

#### **Article 7 : exécution**

Le secrétaire général par intérim de la préfecture de la Loire, le sous-préfet de Montbrison, le président de la communauté d'agglomération Loire-Forez, la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne Rhône-Alpes et les maires des communes de Champdieu, Estivareilles, Luriecq, Montbrison, Noirétable, Saint-Cyprien, Saint-Nizier de Fornas, Saint-Romain le Puy, Sainte-Agathe la Bouteresse, Saint-Just Saint-Rambert, Sury le Comtal et Trelins sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Étienne, le - 3 JUL. 2019

Le préfet



**Evence RICHARD**



## Identification

---

<b>Identifiant</b>	42SIS06606
<b>Nom usuel</b>	Décharge de Montbrison
<b>Adresse</b>	Lieu-dit "Les Grands Champs"
<b>Lieu-dit</b>	Les Grands Champs
<b>Département</b>	LOIRE - 42
<b>Commune principale</b>	MONTBRISON - 42147
<b>Autre(s) commune(s)</b>	CHAMPDIEU - 42046

**Caractéristiques du SIS** Le site, à cheval sur les communes de Montbrison et Champdieu, de part et d'autre du ruisseau de Curtieux, a hébergé une décharge d'ordures ménagères, sans autorisation, jusqu'en 1974. Entre 1974 et 1995, seuls des déchets inertes et des déchets verts ont été déposés. La décharge a cessé son activité en 1995. Un arrêté préfectoral en date du 17/07/2003 a ordonné la fermeture et la remise en état du site.

**Etat technique**

**Observations**

## Références aux inventaires

---

### Sélection du SIS

---

**Statut** Consultable

**Critère de sélection**

**Commentaires sur la sélection**

### Caractéristiques géométriques générales

---

<b>Coordonnées du centroïde</b>	781559.0 , 6503223.0 (Lambert 93)
<b>Superficie totale</b>	36964 m <sup>2</sup>
<b>Perimètre total</b>	2995 m

## Liste parcellaire cadastral

---

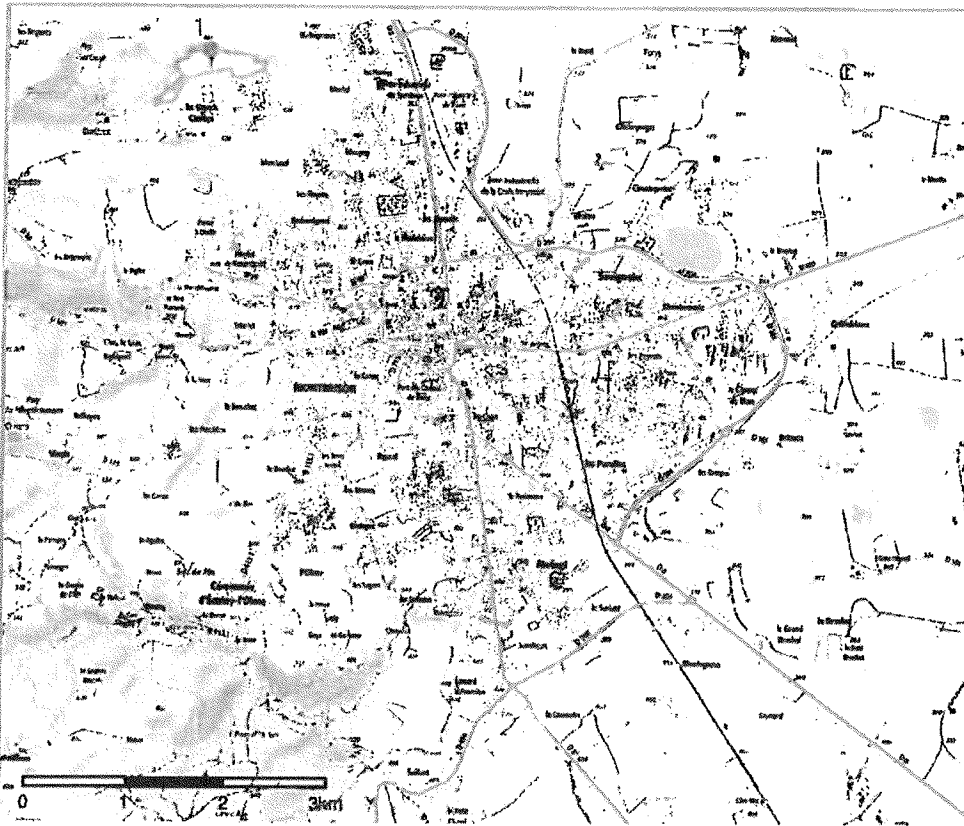
Date de vérification du  
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
CHAMPDIEU	0B	1237	16/01/2018
CHAMPDIEU	0B	1484	16/01/2018
CHAMPDIEU	0B	1219	16/01/2018
CHAMPDIEU	0B	1214	16/01/2018
MONTBRISON	BC	100	16/01/2018
CHAMPDIEU	0B	1197	16/01/2018
CHAMPDIEU	0B	1199	16/01/2018
CHAMPDIEU	0B	1205	16/01/2018
CHAMPDIEU	0B	1206	16/01/2018
CHAMPDIEU	ZK	131	16/01/2018
CHAMPDIEU	ZK	128	16/01/2018
MONTBRISON	BC	850	16/01/2018
MONTBRISON	BC	102	16/01/2018
MONTBRISON	BC	106	16/01/2018

## Documents

---

# Cartographie



□ Périmètre du SIS  
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 42SIS06606



□ Périmètre du SIS  
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 42SIS06606



## Identification

**Identifiant** 42SIS01408  
**Nom usuel** UIOM et décharge d'ESTIVAREILLES  
**Adresse** Estivareilles  
**Lieu-dit** Sagne - Croze  
**Département** LOIRE - 42  
**Commune principale** ESTIVAREILLES - 42091  
**Autre(s) commune(s)** SAINT NIZIER DE FORNAS - 42266  
LURIECQ - 42126  
ESTIVAREILLES - 42091

**Caractéristiques du SIS** Le site, ainsi que les tènement parcellaires voisins des sites ICPE actuels, que sont le site d'un quai de transfert de déchets et le site d'une déchetterie ont été le lieu d'une décharge d'ordures ménagère "des Bœufs" remontant à 1966. Le fonctionnement de la décharge a été autorisée par arrêté du 5 août 1977.

Une Unité d'Incinération d'Ordures Ménagères (UIOM) s'est faite dans les années 80 pour remplacer la décharge. L'incinérateur a été autorisé par l'arrêté préfectoral du 27 octobre 1981 et s'est arrêté en 2001. Aucune séparation n'était faite entre les cendres et les mâchefers qui ont été stockés sur le site sur le terrain jouxtant l'incinérateur. La production de résidus est estimée à environ 14240 tonnes entre 1982 et 2001.

La décharge a été réhabilitée en grande partie (imperméabilisation de couverture).

**Etat technique**

**Observations**

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	42.0073	<a href="http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=42.0073">http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=42.0073</a>

## Sélection du SIS

**Statut** Consultable

**Critère de sélection**

**Commentaires sur la sélection**

## Caractéristiques géométriques générales

---

Coordonnées du centroïde 781470.0 , 6481916.0 (Lambert 93)  
Superficie totale 11723 m<sup>2</sup>  
Périmètre total 1402 m

## Liste parcellaire cadastral

---

Date de vérification du  
parcellaire

---

Commune	Section	Parcelle	Date génération
LURIECQ	0C	716	08/02/2018
ESTIVAREILLES	0A	2316	08/02/2018
ESTIVAREILLES	0A	2321	08/02/2018
LURIECQ	0C	718	08/02/2018
LURIECQ	0C	719	08/02/2018
LURIECQ	0C	717	08/02/2018
LURIECQ	0C	652	08/02/2018
LURIECQ	0C	715	08/02/2018
SAINT NIZIER DE FORNAS	0C	954	08/02/2018

## Documents

---





## Identification

<b>Identifiant</b>	42SIS01408
<b>Nom usuel</b>	UIOM et décharge d'ESTIVAREILLES
<b>Adresse</b>	Estivareilles
<b>Lieu-dit</b>	Sagne - Croze
<b>Département</b>	LOIRE - 42
<b>Commune principale</b>	ESTIVAREILLES - 42091
<b>Autre(s) commune(s)</b>	SAINT NIZIER DE FORNAS - 42266 LURIECQ - 42126 ESTIVAREILLES - 42091

**Caractéristiques du SIS** Le site, ainsi que les tènement parcelaires voisins des sites ICPE actuels, que sont le site d'un quai de transfert de déchets et le site d'une déchetterie ont été le lieu d'une décharge d'ordures ménagère "des Bœufs" remontant à 1966. Le fonctionnement de la décharge a été autorisée par arrêté du 5 août 1977.

Une Unité d'Incinération d'Ordures Ménagères (UIOM) s'est faite dans les années 80 pour remplacer la décharge. L'incinérateur a été autorisé par l'arrêté préfectoral du 27 octobre 1981 et s'est arrêté en 2001. Aucune séparation n'était faite entre les cendres et les mâchefers qui ont été stockés sur le site sur le terrain jouxtant l'incinérateur. La production de résidus est estimée à environ 14240 tonnes entre 1982 et 2001.

La décharge a été réhabilitée en grande partie (imperméabilisation de couverture).

**Etat technique**

**Observations**

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	42.0073	<a href="http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=42.0073">http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=42.0073</a>

## Sélection du SIS

**Statut** Consultable

**Critère de sélection**

**Commentaires sur la sélection**

## Caractéristiques géométriques générales

---

Coordonnées du centroïde 781470.0 , 6481916.0 (Lambert 93)

Superficie totale 11723 m<sup>2</sup>

Perimètre total 1402 m

## Liste parcellaire cadastral

---

Date de vérification du  
parcellaire

---

Commune	Section	Parcelle	Date génération
LURIECQ	0C	716	08/02/2018
ESTIVAREILLES	0A	2316	08/02/2018
ESTIVAREILLES	0A	2321	08/02/2018
LURIECQ	0C	718	08/02/2018
LURIECQ	0C	719	08/02/2018
LURIECQ	0C	717	08/02/2018
LURIECQ	0C	652	08/02/2018
LURIECQ	0C	715	08/02/2018
SAINT NIZIER DE FORNAS	0C	954	08/02/2018

## Documents

---





## Identification

---

Identifiant	42SIS06606
Nom usuel	Décharge de Montbrison
Adresse	Lieu-dit "Les Grands Champs"
Lieu-dit	Les Grands Champs
Département	LOIRE - 42
Commune principale	MONTBRISON - 42147
Autre(s) commune(s)	CHAMPDIEU - 42046

**Caractéristiques du SIS** Le site, à cheval sur les communes de Montbrison et Champdieu, de part et d'autre du ruisseau de Curtieux, a hébergé une décharge d'ordures ménagères, sans autorisation, jusqu'en 1974. Entre 1974 et 1995, seuls des déchets inertes et des déchets verts ont été déposés. La décharge a cessé son activité en 1995. Un arrêté préfectoral en date du 17/07/2003 a ordonné la fermeture et la remise en état du site.

Etat technique

Observations

## Références aux inventaires

---

### Sélection du SIS

---

Statut Consultable

Critère de sélection

Commentaires sur la sélection

## Caractéristiques géométriques générales

---

Coordonnées du centroïde	781559.0 , 6503223.0 (Lambert 93)
Superficie totale	36964 m <sup>2</sup>
Perimètre total	2995 m

CH  
CH  
CH **Le parcellaire cadastral**

CH Date de vérification du  
CH parcellaire  
CH

Commune	Section	Parcelle	Date génération
MCHAMPDIEU	0B	1237	16/01/2018
MCHAMPDIEU	0B	1484	16/01/2018
<b>Doc</b> HAMPDIEU	0B	1219	16/01/2018
HAMPDIEU	0B	1214	16/01/2018
ONTBRISON	BC	100	16/01/2018
HAMPDIEU	0B	1197	16/01/2018
HAMPDIEU	0B	1199	16/01/2018
HAMPDIEU	0B	1205	16/01/2018
HAMPDIEU	0B	1206	16/01/2018
HAMPDIEU	ZK	131	16/01/2018
HAMPDIEU	ZK	128	16/01/2018
ONTBRISON	BC	850	16/01/2018
ONTBRISON	BC	102	16/01/2018
ONTBRISON	BC	106	16/01/2018

**Documents**

List

Co

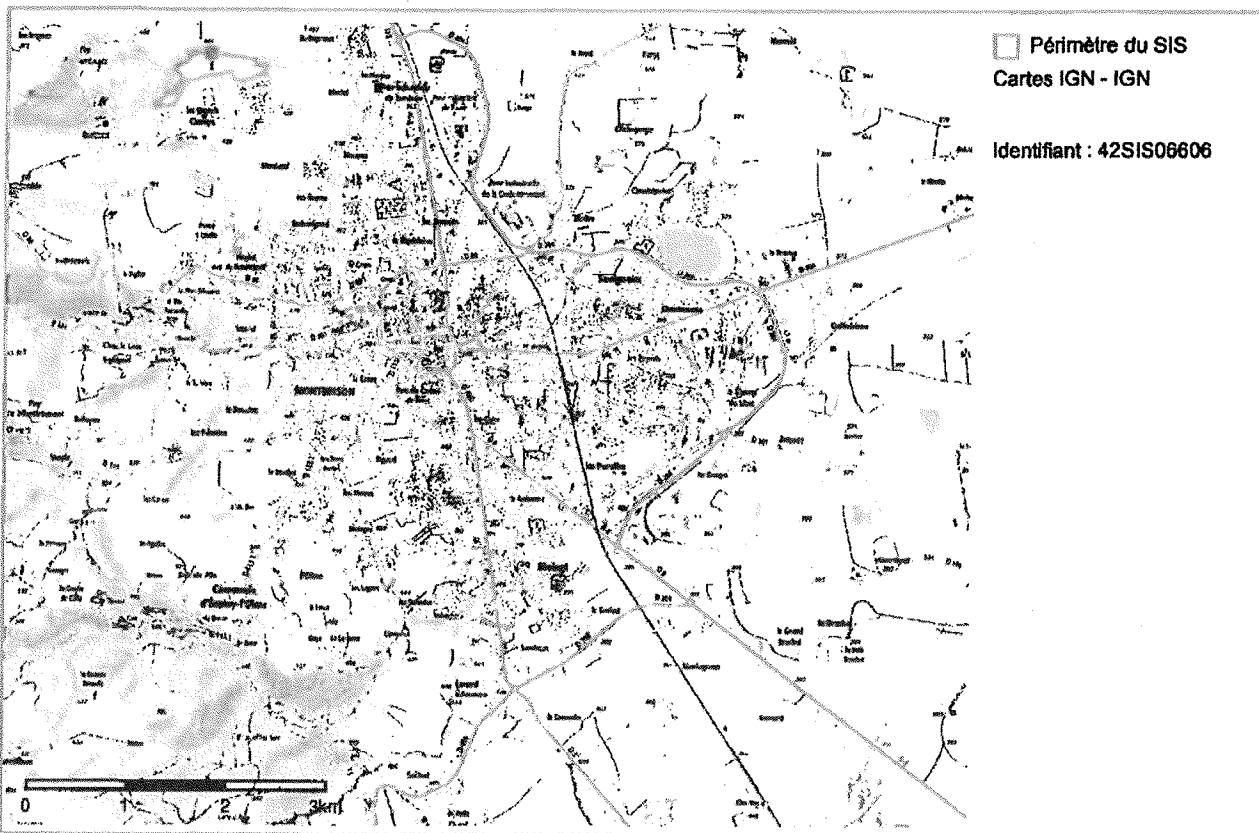
CH

CH

CH

CH

# Cartographie





## Identification

**Identifiant** 42SIS01387  
**Nom usuel** Ancienne Usine à Gaz  
**Adresse** 32, rue de la République  
**Lieu-dit**  
**Département** LOIRE - 42  
**Commune principale** MONTBRISON - 42147  
**Autre(s) commune(s)** MONTBRISON - 42147

**Caractéristiques du SIS** Le site a accueilli une usine fabriquant du gaz à partir de la distillation de la houille, activité génératrice de pollutions des sols et des eaux souterraines.

**Etat technique**

**Observations**

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	42.0047	<a href="http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=42.0047">http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=42.0047</a>

## Sélection du SIS

**Statut** Consultable

**Critère de sélection**

**Commentaires sur la sélection**

## Caractéristiques géométriques générales

**Coordonnées du centroïde** 783585.0 , 6501252.0 (Lambert 93)  
**Superficie totale** 5998 m<sup>2</sup>  
**Perimètre total** 554 m

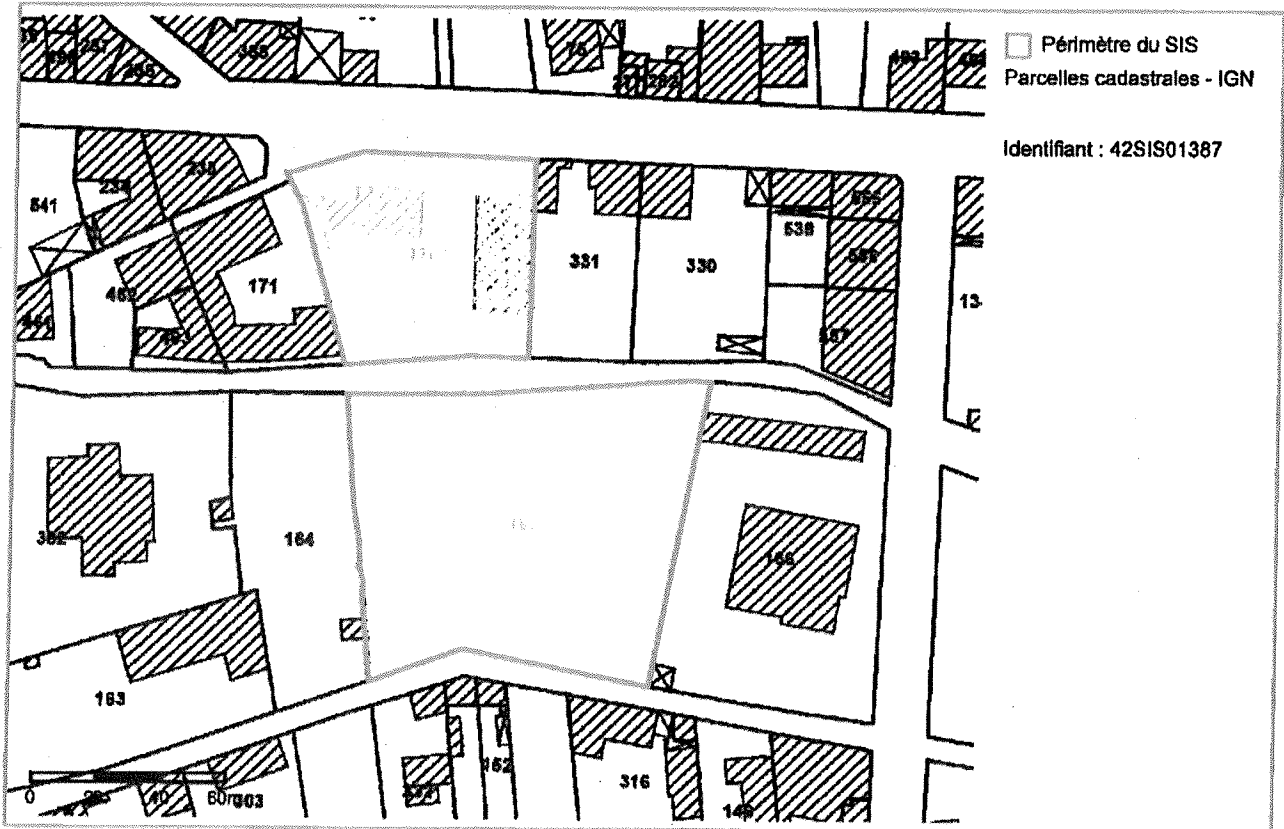
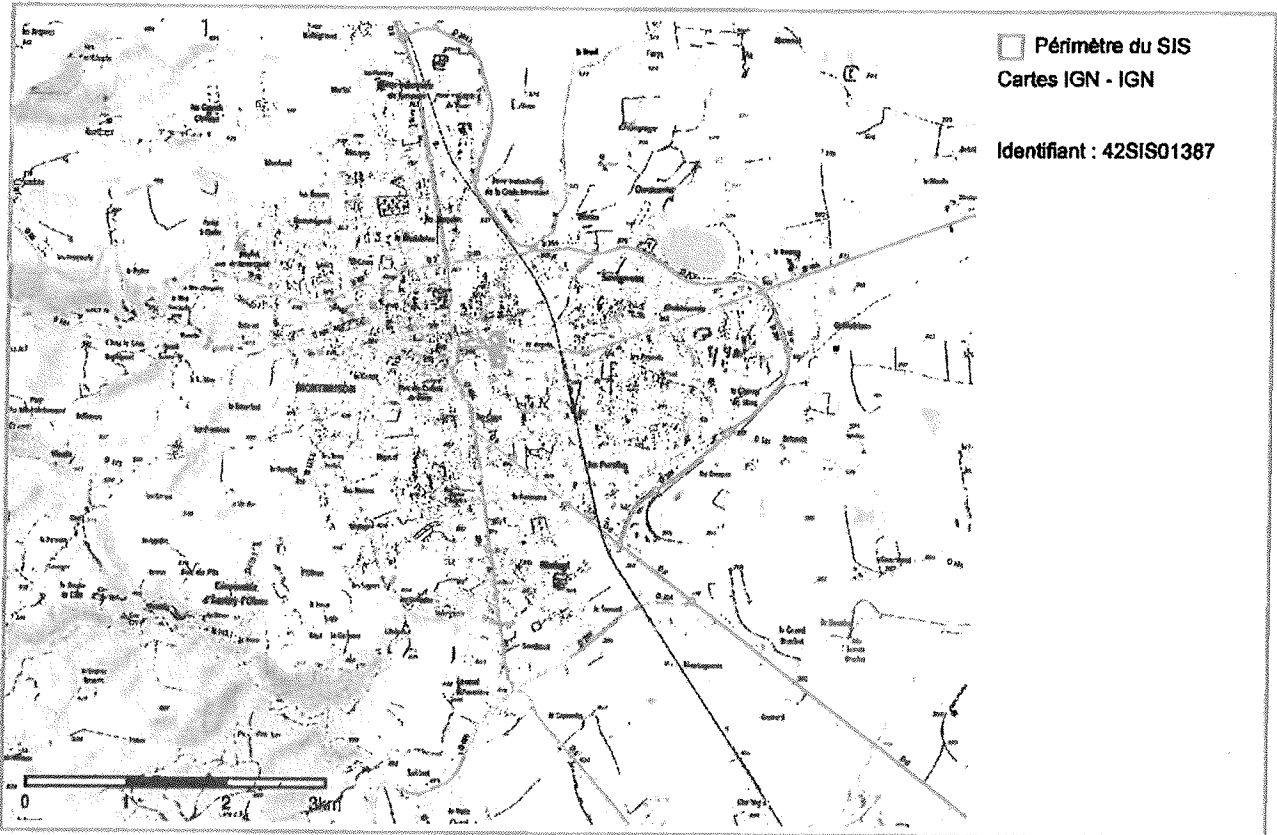
## Liste parcellaire cadastral

**Date de vérification du parcellaire**

Commune	Section	Parcelle	Date génération
MONTBRISON	BL	165	12/06/2019
MONTBRISON	BL	170	12/06/2019



# Cartographie





## Identification

---

**Identifiant** 42SIS06160  
**Nom usuel** Décharge d'ordures ménagères  
**Adresse** Lieu-dit "La Post"  
**Lieu-dit** Lieu-dit "La Post"  
**Département** LOIRE - 42  
**Commune principale** NOIRETABLE - 42159  
**Caractéristiques du SIS** Le site a accueilli une décharge d'ordures ménagères, sans autorisation, à partir des années 70.  
A partir de 1985, les dépôts d'ordures ménagères ont cessé, suite à la mise en place d'un incinérateur.  
Par arrêté préfectoral du 22 avril 1996, la commune de Noiretable a été mise en demeure de procéder à la fermeture et à la réhabilitation de cette décharge.  
(Procès-verbal de récolement en date du 1er septembre 2005).

**Etat technique**

**Observations**

## Références aux inventaires

---

### Sélection du SIS

---

**Statut** Consultable

**Critère de sélection**

**Commentaires sur la sélection**

### Caractéristiques géométriques générales

---

**Coordonnées du centroïde** 757616.0 , 6523134.0 (Lambert 93)

**Superficie totale** 3629 m<sup>2</sup>

**Perimètre total** 301 m

### Liste parcellaire cadastral

---

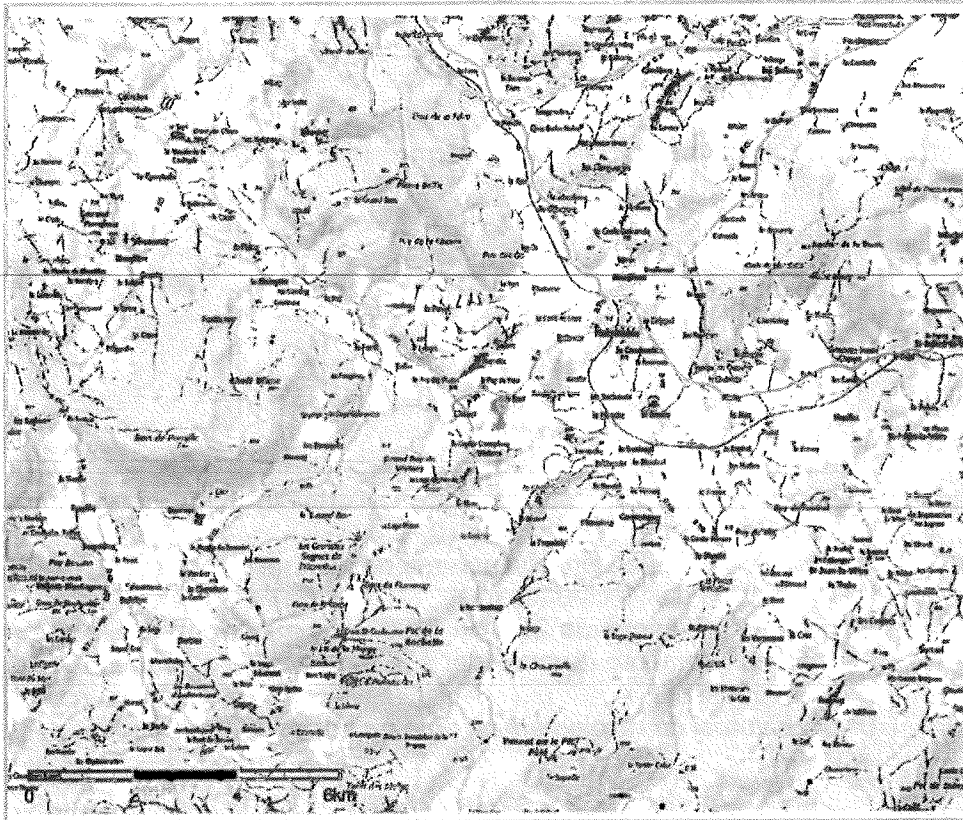
**Date de vérification du parcellaire**

Commune	Section	Parcelle	Date génération
NOIRETABLE	0G	856	23/11/2017

### Documents

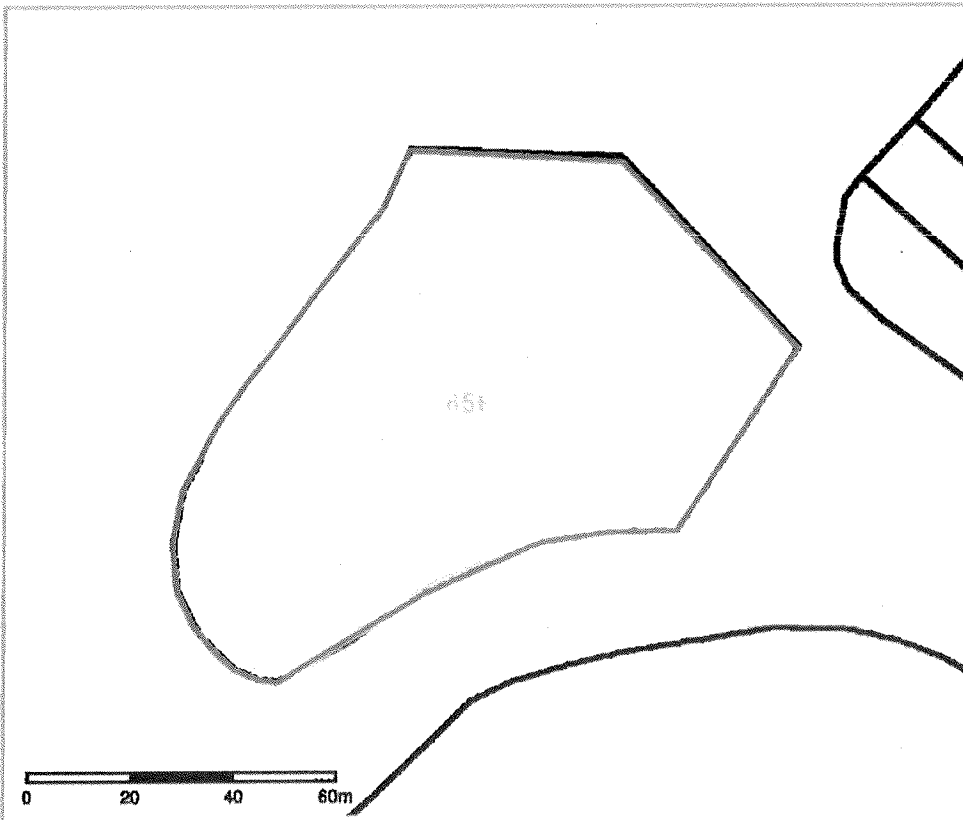
---

# Cartographie



□ Périmètre du SIS  
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 42SIS08160



□ Périmètre du SIS  
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 42SIS06160



## Identification

Identifiant 42SIS01374  
Nom usuel VITALE RECYCLAGE (ex SERDEX , ex ECODEC, ex ECOLEC, ex Bourgier)  
Adresse Z.I. Les Grandes Terres  
Lieu-dit  
Département LOIRE - 42  
Commune principale SAINT CYPRIEN - 42211  
Autre(s) commune(s) SAINT CYPRIEN - 42211

**Caractéristiques du SIS** Le site correspond au périmètre d'une ancienne usine de recyclage de bois installée sur l'ancien site d'une entreprise de récupération de transformateurs électriques, et au périmètre des retombées de l'incendie qui a ravagé l'usine en 2008, entraînant une importante pollution des sols en dioxines et PCB.

Etat technique

Observations

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - Ministère chargé de l'Environnement	Base ARIA ( accidents avec impacts)	35035	
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	42.0034	<a href="http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=42.0034">http:// basol.developpement-durable.gouv.fr /fiche.php?page=1&amp;index_sp= 42.0034</a>

## Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection

Commentaires sur la sélection

## Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 795385.0 , 6494398.0 (Lambert 93)  
Superficie totale 18549 m<sup>2</sup>  
Perimètre total 904 m

## Liste parcellaire cadastral

---

Date de vérification du  
parcellaire

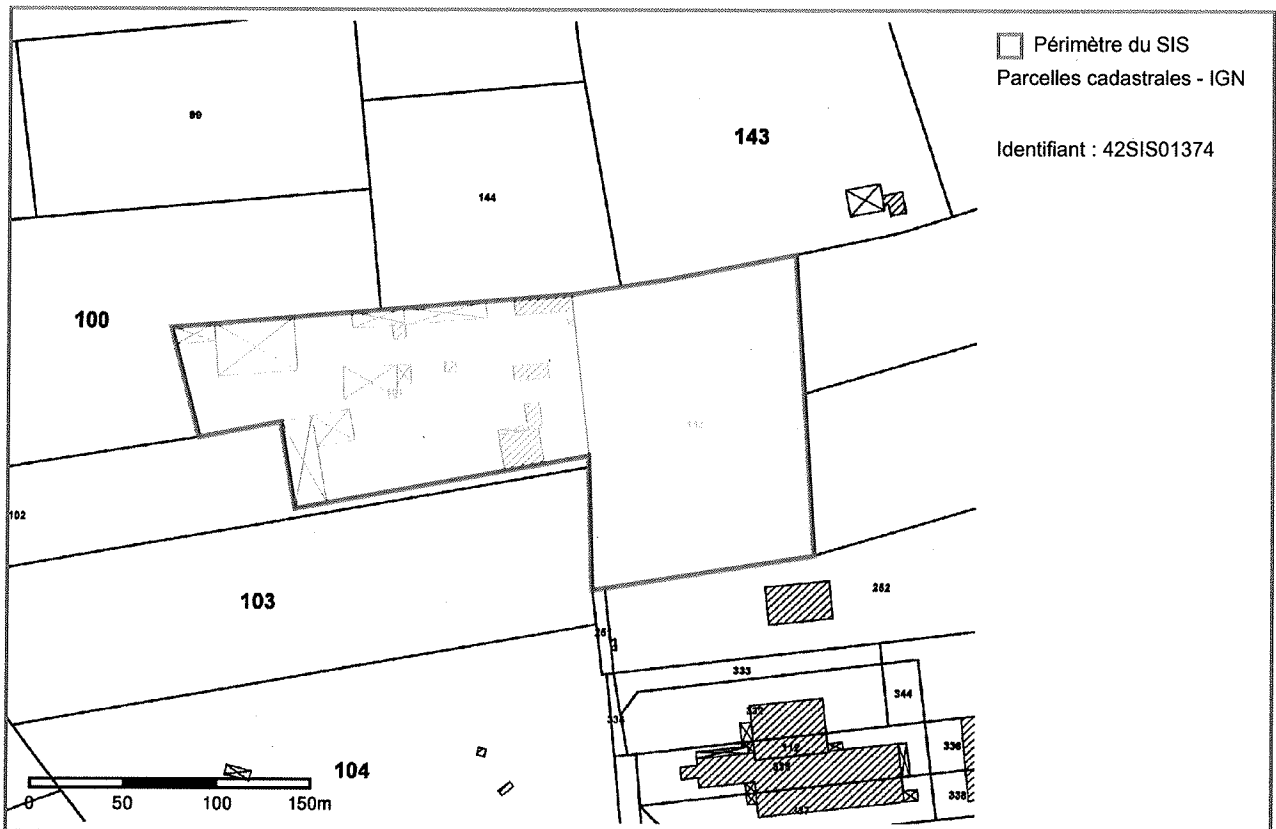
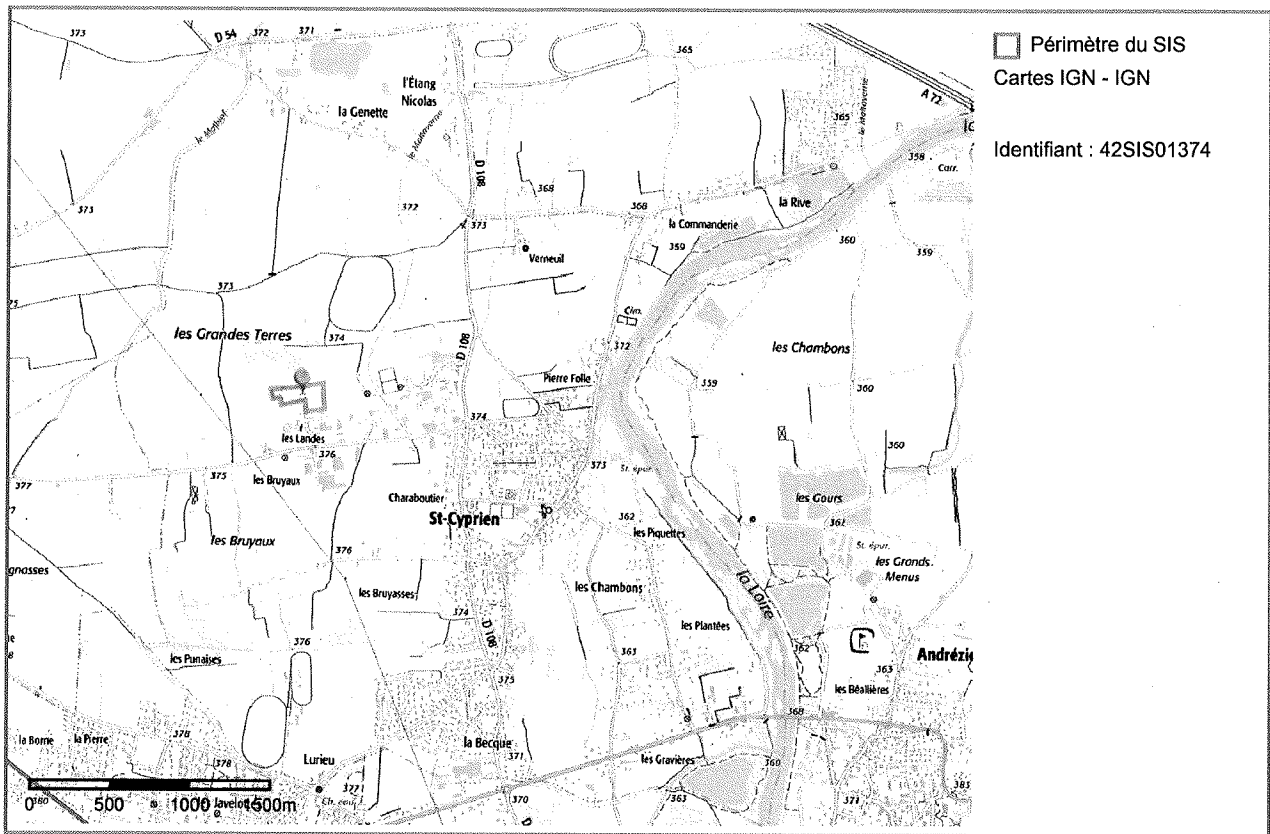
Commune	Section	Parcelle	Date génération
SAINT CYPRIEN	AO	101	09/11/2017
SAINT CYPRIEN	AO	132	09/11/2017

---

## Documents

---

# Cartographie





## Identification

---

Identifiant 42SIS01425  
Nom usuel Forges de la Becque  
Adresse Avenue de l'Industrie  
Lieu-dit L'Homey  
Département LOIRE - 42  
Commune principale SAINT CYPRIEN - 42211  
Autre(s) commune(s) SAINT CYPRIEN - 42211

**Caractéristiques du SIS** Depuis environ 1960, la société Forges de la Becque a exercé des activités de forge, de mécanique générale et de traitement thermique des métaux, activité autorisée par arrêté préfectoral du 5 février 1988. Cette société a cessé son activité au début de l'année 2003. Les études de sols réalisées en 2005 et 2006 ont montré des pollutions des sols, notamment aux hydrocarbures, PCB et métaux (Cr, Ni, Cu). La société a été radiée du registre du commerce le 16/10/2014, sans avoir réhabilité le site pour l'usage futur, en respect de la réglementation applicable aux installations classées (ICPE).

Etat technique

Observations

## Références aux inventaires

---

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	42.0096	<a href="http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=42.0096">http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=42.0096</a>

## Sélection du SIS

---

Statut Consultable

Critère de sélection

Commentaires sur la sélection

## Caractéristiques géométriques générales

---

Coordonnées du centroïde 795452.0 , 6494068.0 (Lambert 93)  
Superficie totale 69384 m<sup>2</sup>  
Perimètre total 1518 m

## Liste parcellaire cadastral

---

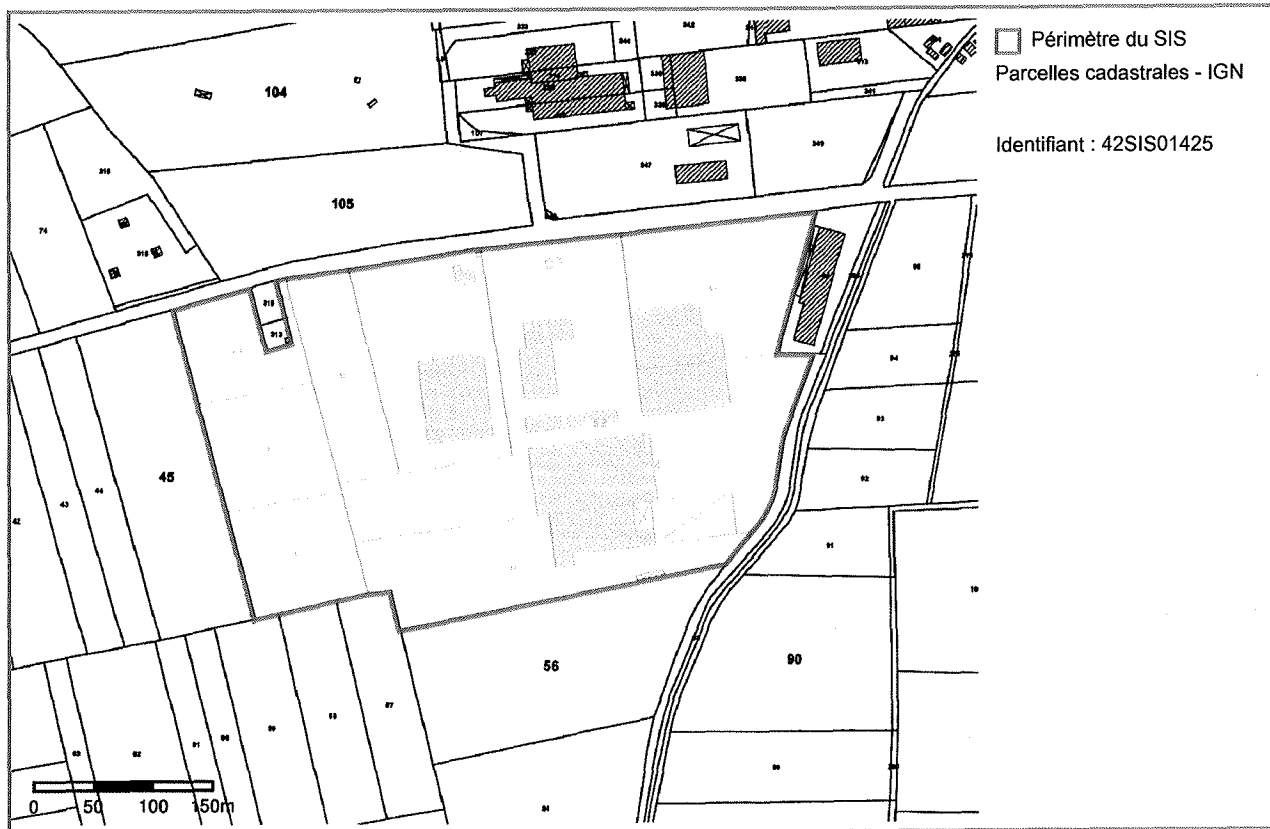
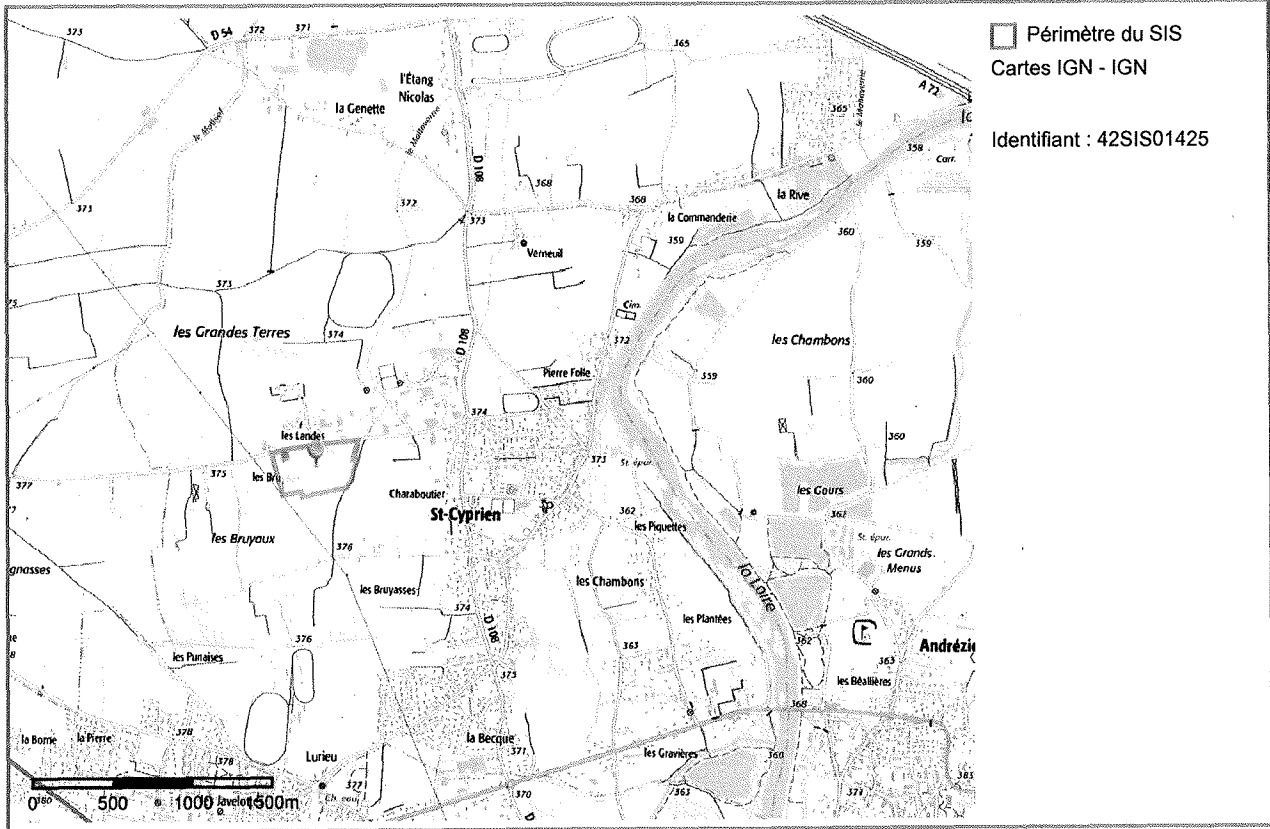
Date de vérification du  
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
SAINT CYPRIEN	AN	46	03/10/2016
SAINT CYPRIEN	AN	47	03/10/2016
SAINT CYPRIEN	AN	50	03/10/2016
SAINT CYPRIEN	AN	51	03/10/2016
SAINT CYPRIEN	AN	52	03/10/2016
SAINT CYPRIEN	AN	53	03/10/2016
SAINT CYPRIEN	AN	55	03/10/2016
SAINT CYPRIEN	AN	314	03/10/2016
SAINT CYPRIEN	AN	316	03/10/2016

## Documents

---

# Cartographie





## Identification

**Identifiant** 42SIS01408  
**Nom usuel** UIOM et décharge d'ESTIVAREILLES  
**Adresse** Estivareilles  
**Lieu-dit** Sagne - Croze  
**Département** LOIRE - 42  
**Commune principale** ESTIVAREILLES - 42091  
**Autre(s) commune(s)** SAINT NIZIER DE FORNAS - 42266  
LURIECQ - 42126  
ESTIVAREILLES - 42091

**Caractéristiques du SIS** Le site, ainsi que les tènements parcelaires voisins des sites ICPE actuels, que sont le site d'un quai de transfert de déchets et le site d'une déchetterie ont été le lieu d'une décharge d'ordures ménagère "des Bœufs" remontant à 1966. Le fonctionnement de la décharge a été autorisée par arrêté du 5 août 1977.

Une Unité d'Incinération d'Ordures Ménagères (UIOM) s'est faite dans les années 80 pour remplacer la décharge. L'incinérateur a été autorisé par l'arrêté préfectoral du 27 octobre 1981 et s'est arrêté en 2001. Aucune séparation n'était faite entre les cendres et les mâchefers qui ont été stockés sur le site sur le terrain jouxtant l'incinérateur. La production de résidus est estimée à environ 14240 tonnes entre 1982 et 2001.

La décharge a été réhabilitée en grande partie (imperméabilisation de couverture).

Etat technique

Observations

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	42.0073	<a href="http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=42.0073">http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=42.0073</a>

## Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection

Commentaires sur la sélection

## Caractéristiques géométriques générales

---

Coordonnées du centroïde 781470.0 , 6481916.0 (Lambert 93)

Superficie totale 11723 m<sup>2</sup>

Perimètre total 1402 m

## Liste parcellaire cadastral

---

Date de vérification du  
parcellaire

---

Commune	Section	Parcelle	Date génération
LURIECQ	0C	716	08/02/2018
ESTIVAREILLES	0A	2316	08/02/2018
ESTIVAREILLES	0A	2321	08/02/2018
LURIECQ	0C	718	08/02/2018
LURIECQ	0C	719	08/02/2018
LURIECQ	0C	717	08/02/2018
LURIECQ	0C	652	08/02/2018
LURIECQ	0C	715	08/02/2018
SAINT NIZIER DE FORNAS	0C	954	08/02/2018

## Documents

---





## Identification

**Identifiant** 42SIS01415  
**Nom usuel** ECOMARCHE  
**Adresse** 12 rue François Parot  
**Lieu-dit**  
**Département** LOIRE - 42  
**Commune principale** SAINT ROMAIN LE PUY - 42285  
**Autre(s) commune(s)** SAINT ROMAIN LE PUY - 42285

**Caractéristiques du SIS** Pendant environ 50 ans le site a occupé par un ancien garage automobile et une station service (dernière société exploitante radiée en 2002), laissant une pollution des sols et des eaux souterraines.

**Etat technique**  
**Observations**

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	42.0086	<a href="http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=42.0086">http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=42.0086</a>

## Sélection du SIS

**Statut** Consultable

**Critère de sélection**

**Commentaires sur la sélection**

## Caractéristiques géométriques générales

**Coordonnées du centroïde** 787519.0 , 6495649.0 (Lambert 93)  
**Superficie totale** 2224 m<sup>2</sup>  
**Perimètre total** 315 m

## Liste parcellaire cadastral

---

Date de vérification du  
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
SAINT ROMAIN LE PUY	0E	2267	25/09/2017
SAINT ROMAIN LE PUY	0E	2265	25/09/2017
SAINT ROMAIN LE PUY	0E	2266	25/09/2017
SAINT ROMAIN LE PUY	0E	1370	25/09/2017
SAINT ROMAIN LE PUY	0E	2268	25/09/2017
SAINT ROMAIN LE PUY	0E	2662	25/09/2017

## Documents

---





## Identification

**Identifiant** 42SIS06739

**Nom usuel** Décharge de Ste-Agathe-la-Bouferesse

**Adresse** Lieu-dit "La Tuilerie"

**Lieu-dit** "La Tuilerie"

**Département** LOIRE - 42

**Commune principale** SAINTE AGATHE LA BOUTERESSE - 42197

**Caractéristiques du SIS** L'arrêté préfectoral du 26 février 1974, autorise les stés Sétrim et Transp'ordures à installer et exploiter une décharge contrôlée d'ordures ménagères et produits broyés.  
Par arrêté préfectoral du 12 mars 1976, l'exploitation est transférée au Syndicat Intercommunal Forez Nord.  
Les travaux d'aménagement et d'assainissement de la décharge ont été achevés le 30 mars 1982.

Etat technique

Observations

## Références aux inventaires

### Sélection du SIS

**Statut** Consultable

**Critère de sélection**

**Commentaires sur la sélection**

### Caractéristiques géométriques générales

**Coordonnées du centroïde** 782804.0 , 6516056.0 (Lambert 93)

**Superficie totale** 99133 m<sup>2</sup>

**Perimètre total** 2657 m

## Liste parcellaire cadastral

---

Date de vérification du  
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
SAINTE AGATHE LA BOUTERESSE	0B	175	30/01/2018
SAINTE AGATHE LA BOUTERESSE	0B	63	30/01/2018
SAINTE AGATHE LA BOUTERESSE	0B	62	30/01/2018
SAINTE AGATHE LA BOUTERESSE	0B	61	30/01/2018
SAINTE AGATHE LA BOUTERESSE	0B	622	30/01/2018
SAINTE AGATHE LA BOUTERESSE	0B	599	30/01/2018
SAINTE AGATHE LA BOUTERESSE	0B	611	30/01/2018
SAINTE AGATHE LA BOUTERESSE	0B	600	30/01/2018
SAINTE AGATHE LA BOUTERESSE	0B	56	30/01/2018
SAINTE AGATHE LA BOUTERESSE	0B	97	30/01/2018
SAINTE AGATHE LA BOUTERESSE	0B	96	30/01/2018

## Documents

---





## Identification

**Identifiant** 42SIS06782  
**Nom usuel** WFGF  
**Adresse** boulevard jean jaures  
**Lieu-dit**  
**Département** LOIRE - 42  
**Commune principale** SAINT JUST SAINT RAMBERT - 42279

**Caractéristiques du SIS** Le site a été occupé par la société WFGF, exerçant des activités soumises à déclaration au titre ICPE, depuis le 2 juin 1976. WFGF a cessé son activité entre 2006 et 2007. Le tribunal de Commerce de Grenoble a prononcé le 2 octobre 2012 la clôture pour insuffisance d'actifs de la liquidation judiciaire de WFGF. L'inspection des installations classées a constaté lors de la visite du site le 18 novembre 2010 que les 2 transformateurs aux PCB avaient été l'objet d'actes de vandalisme. Le sol a été pollué par les huiles des transformateurs. Le site n'est donc pas réhabilité pour un futur usage. Les parcelles n°557 et 506 sont intégrées au secteur d'information sur les sols en raison de pollution aux hydrocarbures pour la parcelle 557, au plomb et aux hydrocarbures pour la parcelle 506.

**Etat technique**

**Observations**

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	42.0104	<a href="http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=42.0104">http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=42.0104</a>

## Sélection du SIS

**Statut** Consultable

**Critère de sélection**

**Commentaires sur la sélection**

## Caractéristiques géométriques générales

**Coordonnées du centroïde** 798754.0 , 6491224.0 (Lambert 93)  
**Superficie totale** 18296 m<sup>2</sup>  
**Perimètre total** 1685 m

## Liste parcellaire cadastral

---

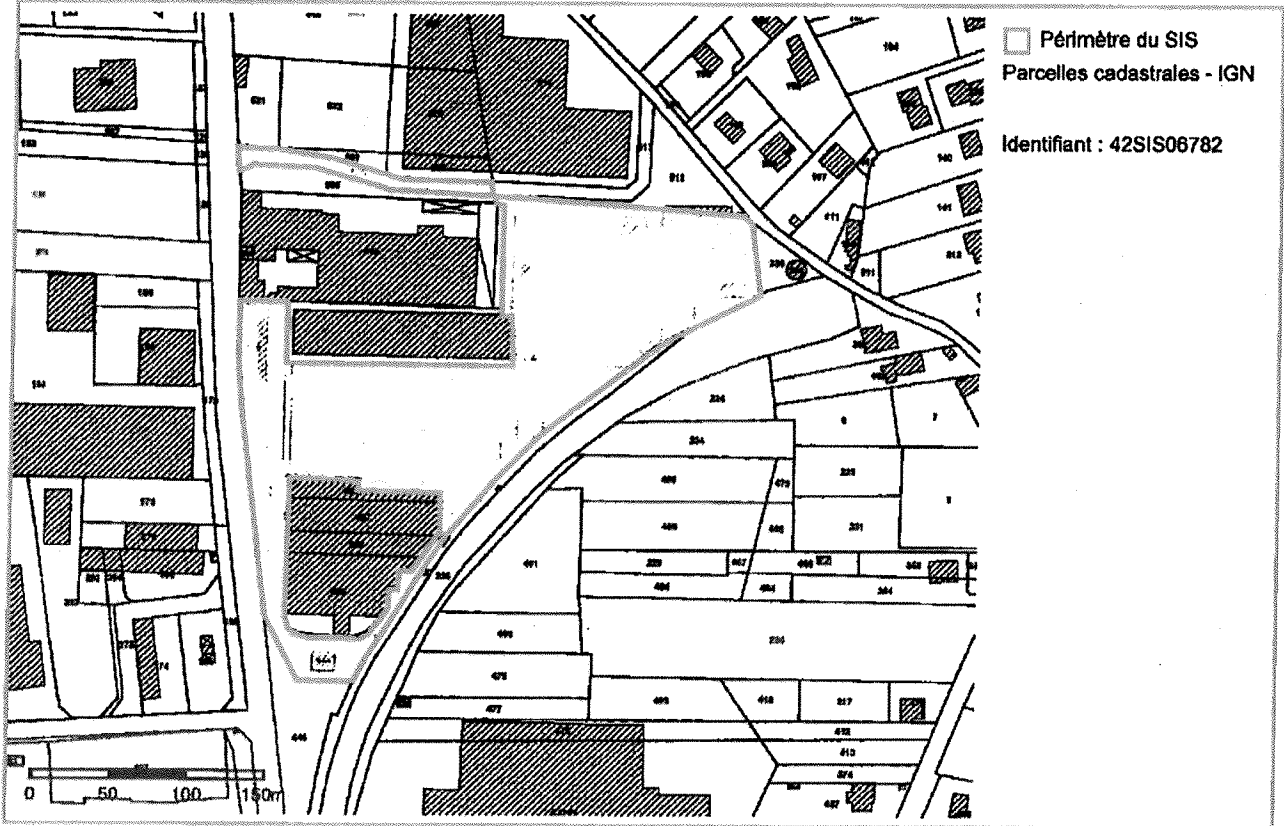
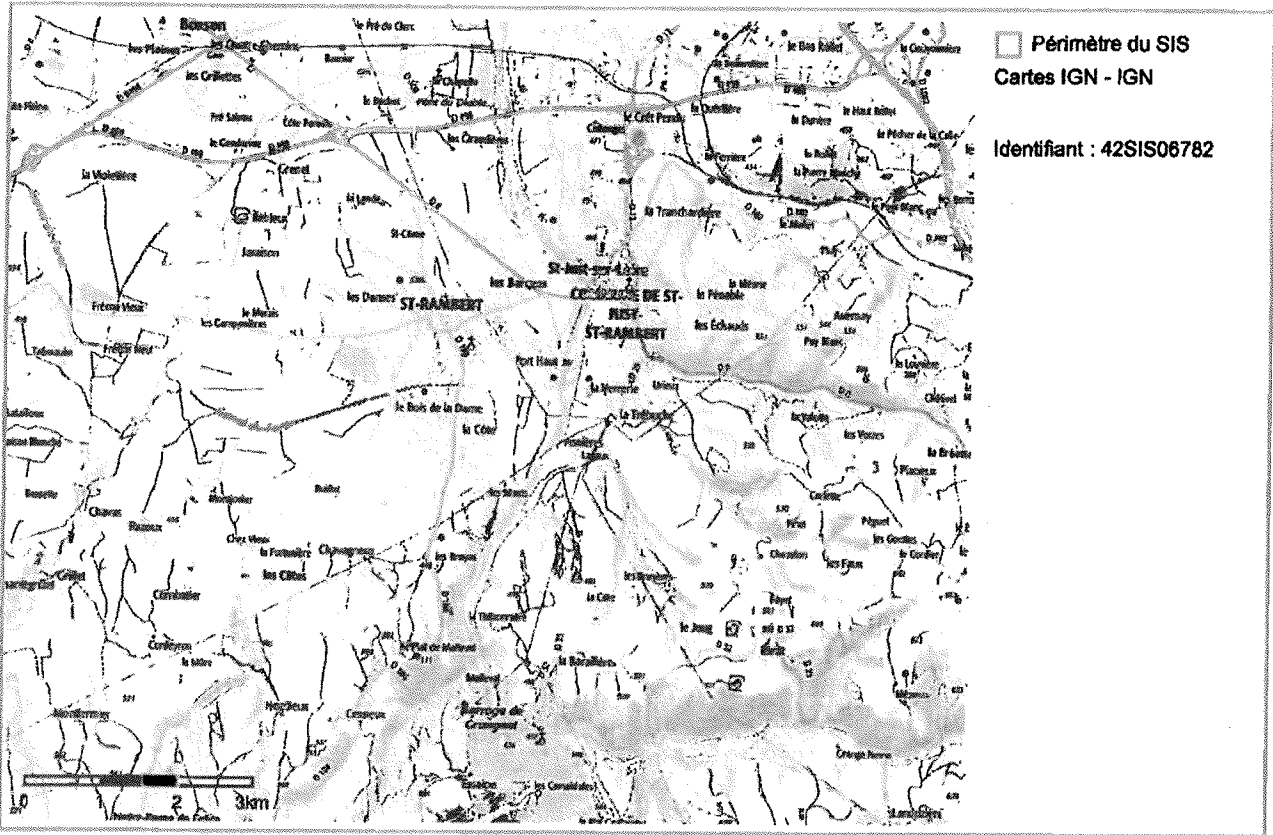
Date de vérification du  
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
SAINT JUST SAINT RAMBERT	AR	237	20/06/2019
SAINT JUST SAINT RAMBERT	AR	548	20/06/2019
SAINT JUST SAINT RAMBERT	AR	529	20/06/2019
SAINT JUST SAINT RAMBERT	AR	550	20/06/2019
SAINT JUST SAINT RAMBERT	AR	549	20/06/2019
SAINT JUST SAINT RAMBERT	AR	444	20/06/2019
SAINT JUST SAINT RAMBERT	AR	506	20/06/2019

## Documents

---

# Cartographie





## Identification

**Identifiant** 42SIS01356  
**Nom usuel** SACCA FRANCE  
**Adresse** La Plaine  
**Lieu-dit**  
**Département** LOIRE - 42  
**Commune principale** SURY LE COMTAL - 42304  
**Autre(s) commune(s)** SURY LE COMTAL - 42304

**Caractéristiques du SIS** L'exploitation sur le site d'une activité de mécanique et traitement de surface ( atelier de chromage, nickelage) aurait débuté en 1933 et a été poursuivie jusqu'en 2005, occasionnant une pollution des sols et des eaux souterraines aux métaux et solvants chlorés. Suite à la défaillance du dernier exploitant, le site n'a pu être réhabilité.

**Etat technique**

**Observations**

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	42.0015	<a href="http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=42.0015">http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=42.0015</a>

## Sélection du SIS

**Statut** Consultable

**Critère de sélection**

**Commentaires sur la sélection**

## Caractéristiques géométriques générales

**Coordonnées du centroïde** 793942.0 , 6493292.0 (Lambert 93)  
**Superficie totale** 2597 m<sup>2</sup>  
**Perimètre total** 279 m

## Liste parcellaire cadastral

**Date de vérification du  
parcellaire**

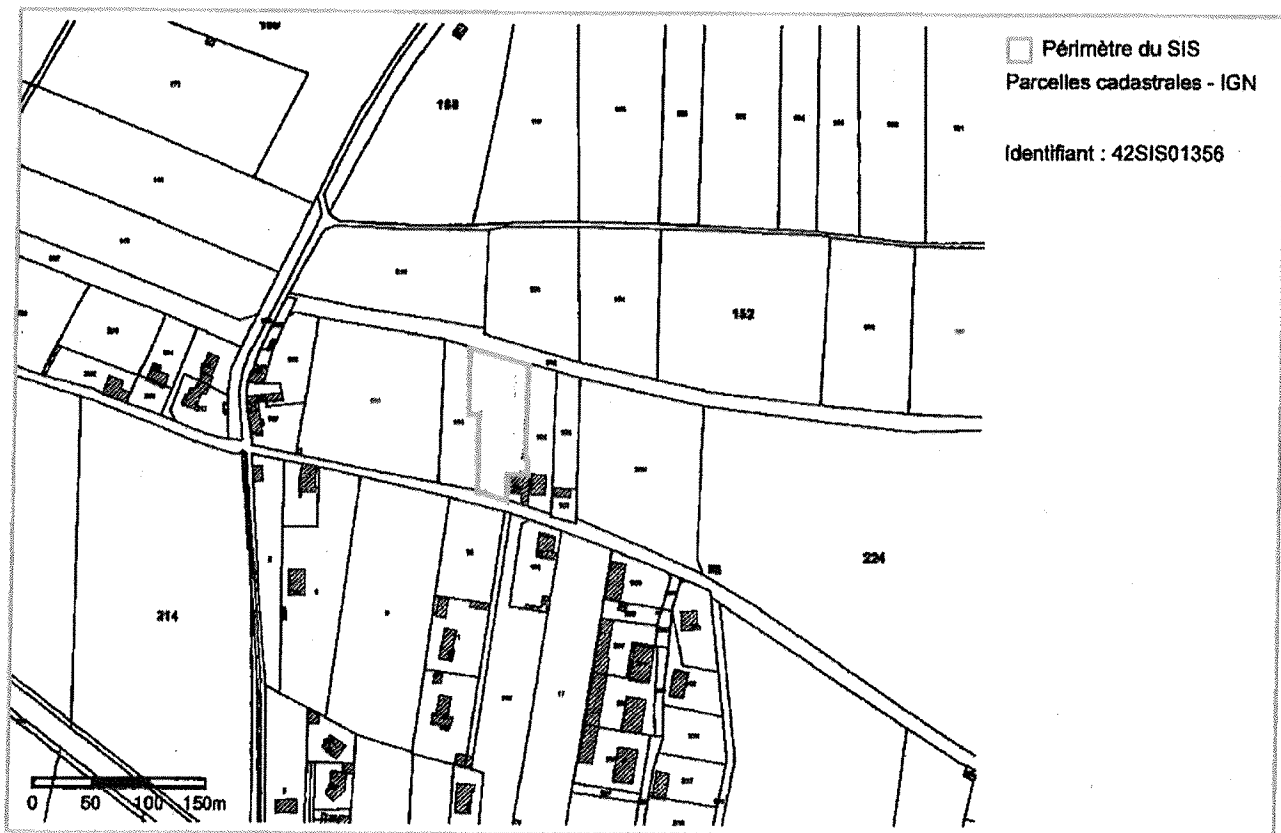
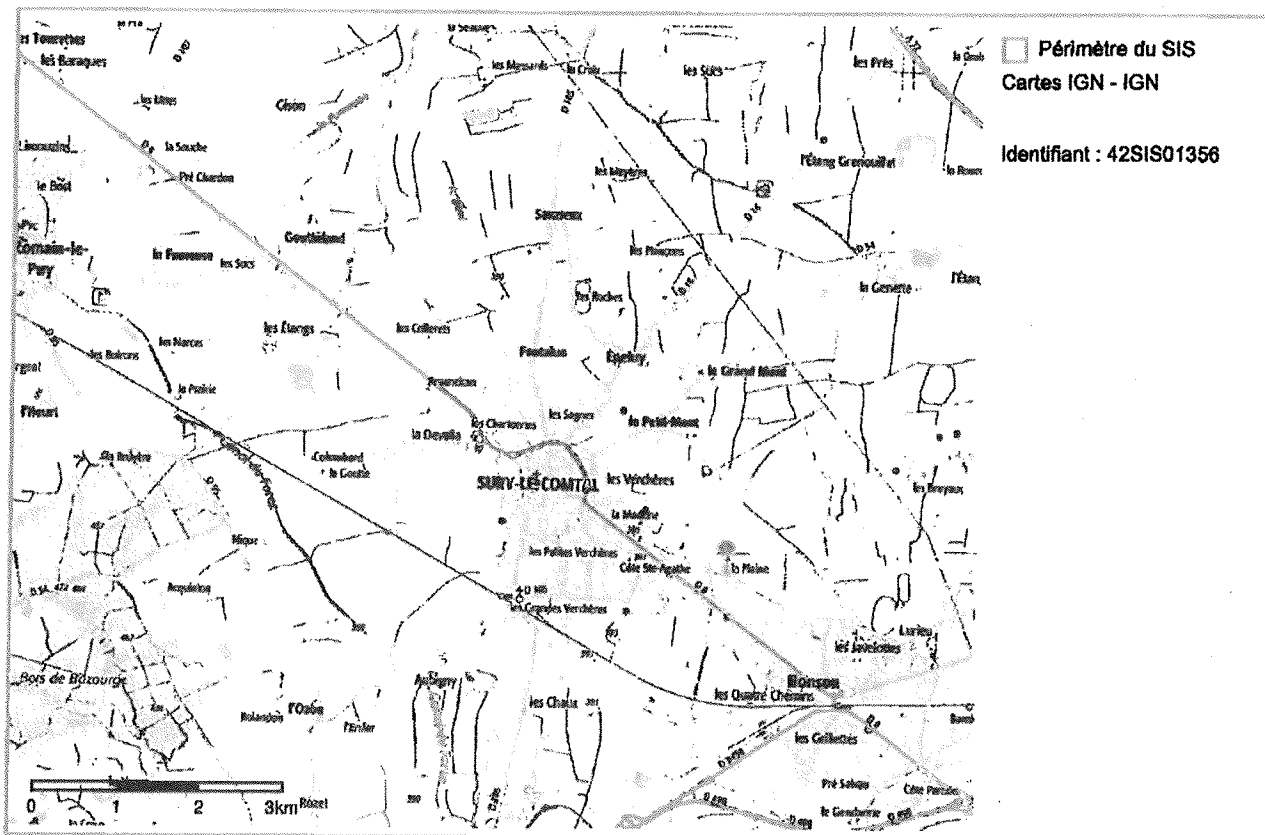
Commune	Section	Parcelle	Date génération
SURY LE COMTAL	AT	240	22/01/2019

## Documents

---

D

# Cartographie





## Identification

**Identifiant** 42SIS01430  
**Nom usuel** MIDAC Décharge  
**Adresse** Sury-le-Comtal  
**Lieu-dit** L'Homme  
**Département** LOIRE - 42  
**Commune principale** SURY LE COMTAL - 42304  
**Autre(s) commune(s)** SURY LE COMTAL - 42304

**Caractéristiques du SIS** Une décharge de déchets industriels destinée à recevoir des boues issues du traitement des effluents liquides des ateliers de traitement de surface a été exploité sur le site.

L'exploitation de la décharge a cessé en 1990. Le site a été remis en état (confinement des déchets) et a été l'objet de servitudes conventionnelles au profit de l'état en 1991 (joint à la fiche BASOL).

La société exploitante a été radiée du registre du commerce et des sociétés le 29/04/2010.

**Etat technique**

**Observations**

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	42.0101	<a href="http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=42.0101">http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=42.0101</a>

## Sélection du SIS

**Statut** Consultable

**Critère de sélection**

**Commentaires sur la sélection**

## Caractéristiques géométriques générales

**Coordonnées du centroïde** 792883.0 , 6492806.0 (Lambert 93)  
**Superficie totale** 6177 m<sup>2</sup>  
**Perimètre total** 398 m

## Liste parcellaire cadastrale

---

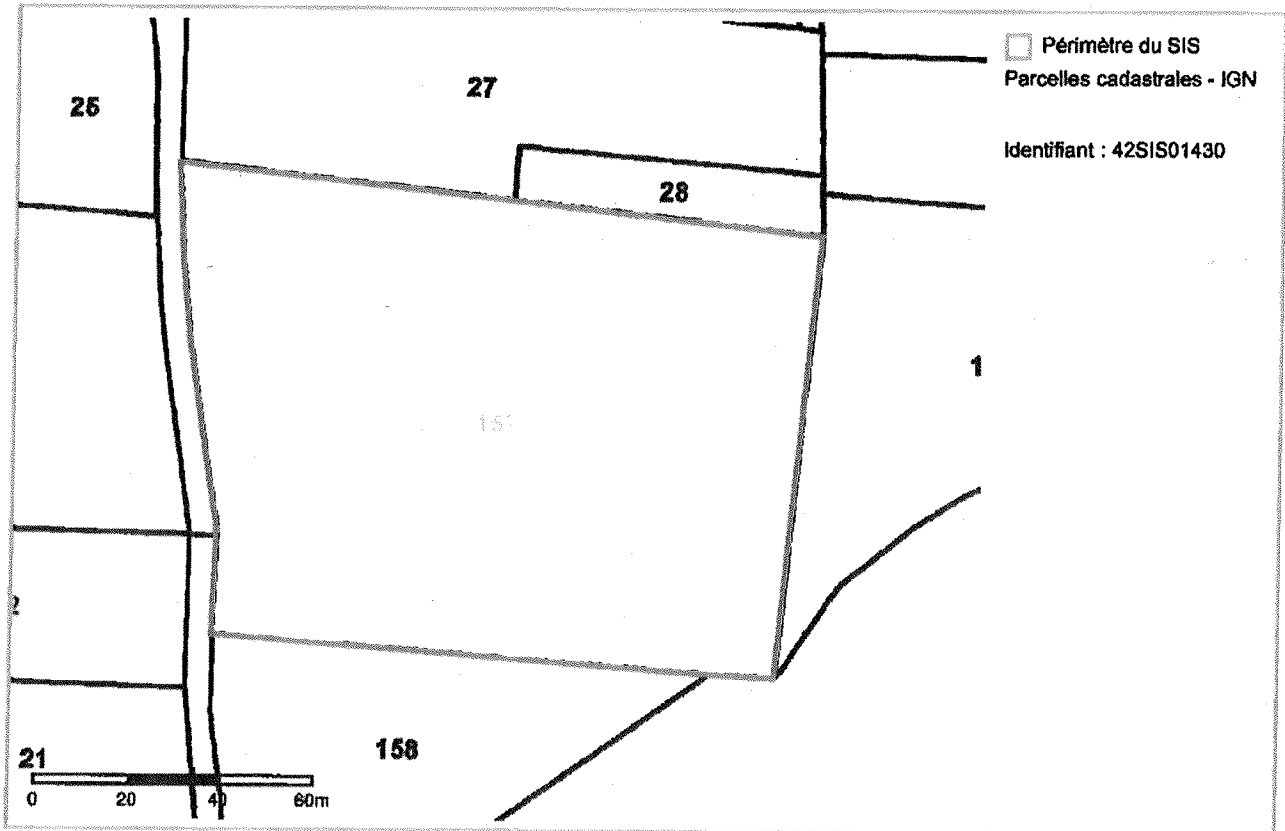
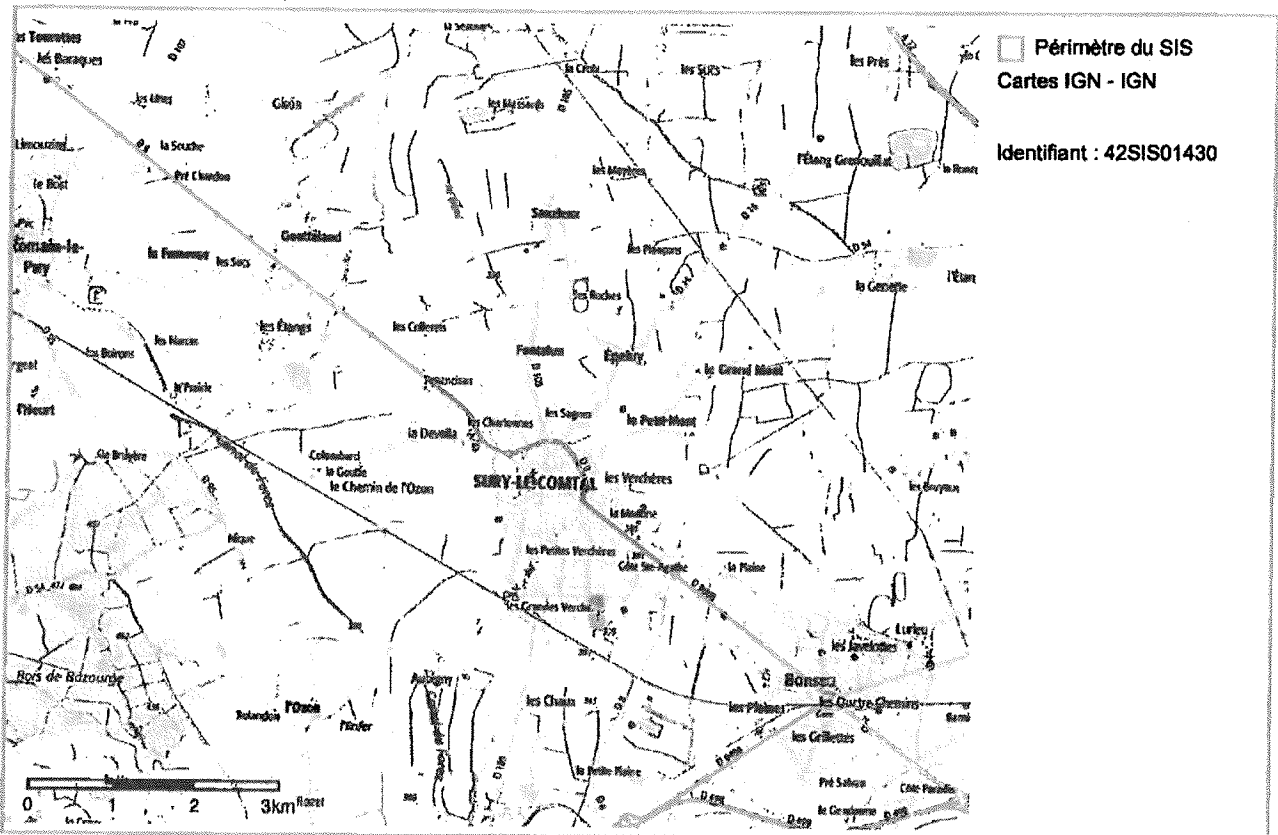
Date de vérification du  
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
SURY LE COMTAL	BH	157	26/10/2017

## Documents

---

# Cartographie





## Identification

**Identifiant** 42SIS01497  
**Nom usuel** SACCA OUTILLAGE  
**Adresse** 133 Grande Rue Franche  
**Lieu-dit**  
**Département** LOIRE - 42  
**Commune principale** SURY LE COMTAL - 42304  
**Autre(s) commune(s)** SURY LE COMTAL - 42304

**Caractéristiques du SIS** Le site a accueilli des activités de travail des métaux. L'exploitant a été radié du registre du commerce et des sociétés et le site n'a pu être régulièrement réhabilité. La présence d'hydrocarbures dans les sols a été détectée.

**Etat technique**

**Observations**

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	42.0172	<a href="http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=42.0172">http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=42.0172</a>

## Sélection du SIS

**Statut** Consultable

**Critère de sélection**

**Commentaires sur la sélection**

## Caractéristiques géométriques générales

**Coordonnées du centroïde** 792256.0 , 6493287.0 (Lambert 93)

**Superficie totale** 5211 m<sup>2</sup>

**Perimètre total** 463 m

## Liste parcellaire cadastral

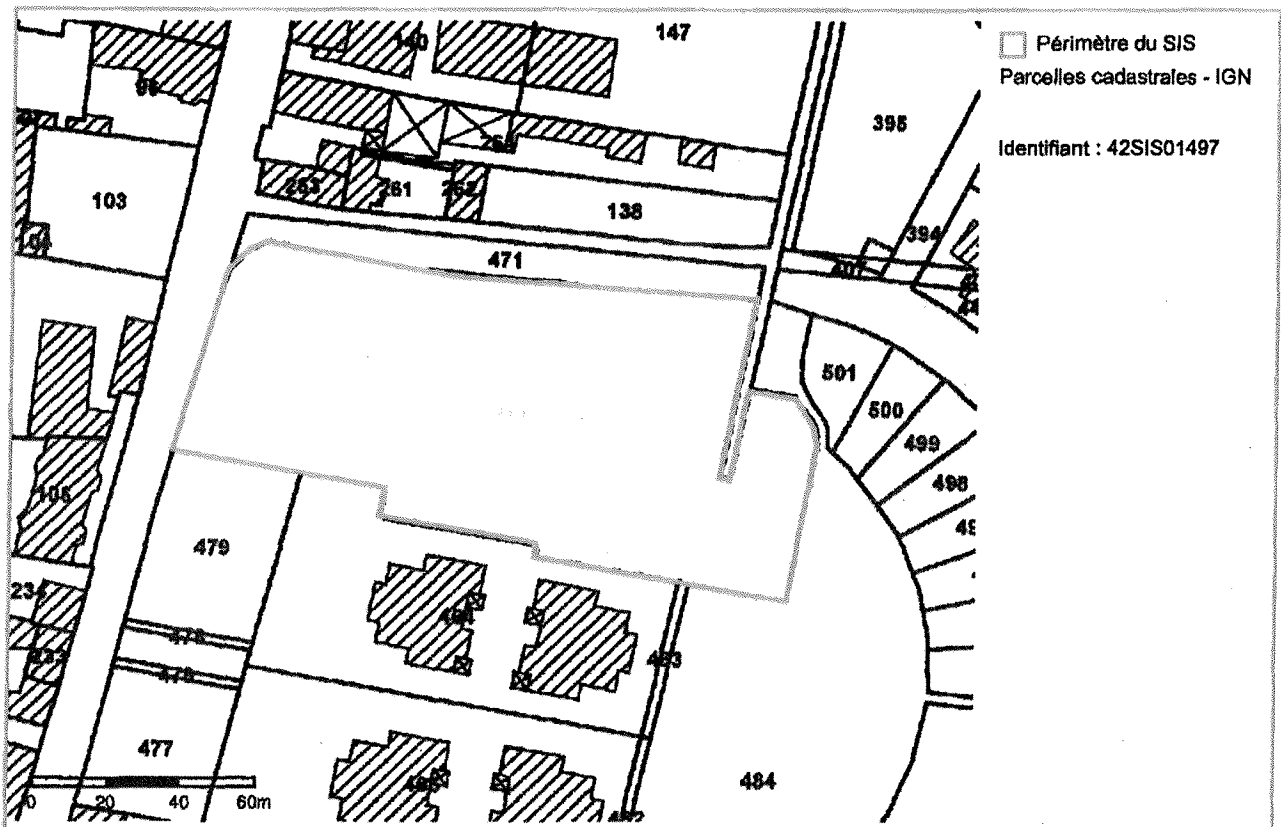
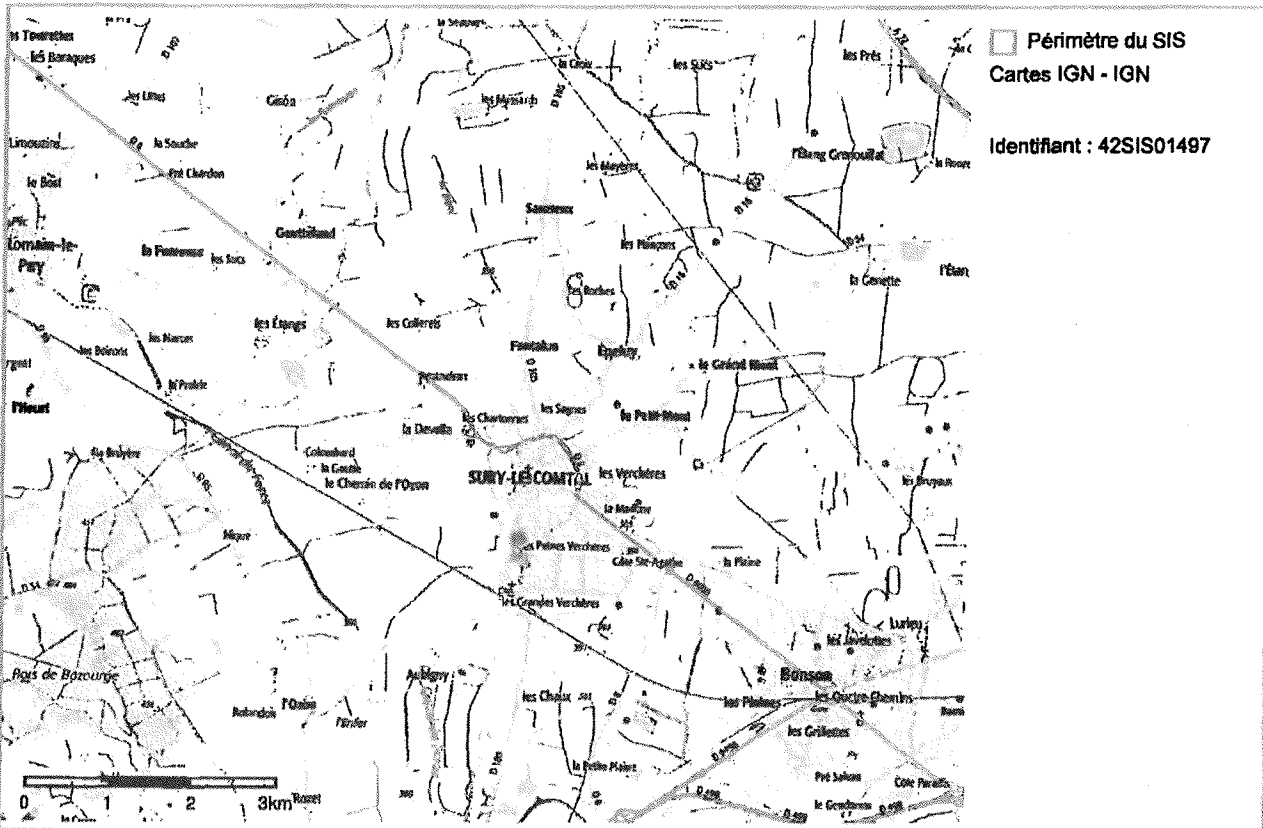
**Date de vérification du  
parcellaire**

Commune	Section	Parcelle	Date génération
SURY LE COMTAL	BD	468	09/02/2018

## Documents

---

# Cartographie





## Identification

Identifiant 42SIS08052  
Nom usuel décharge de Trelins  
Adresse TRELINS  
Lieu-dit  
Département LOIRE - 42  
Commune principale TRELINS - 42313  
Caractéristiques du SIS Ancienne décharge de la commune.  
Etat technique  
Observations

## Références aux inventaires

### Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection

Commentaires sur la sélection

## Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 778122.0 , 6514727.0 (Lambert 93)  
Superficie totale 1890 m<sup>2</sup>  
Perimètre total 268 m

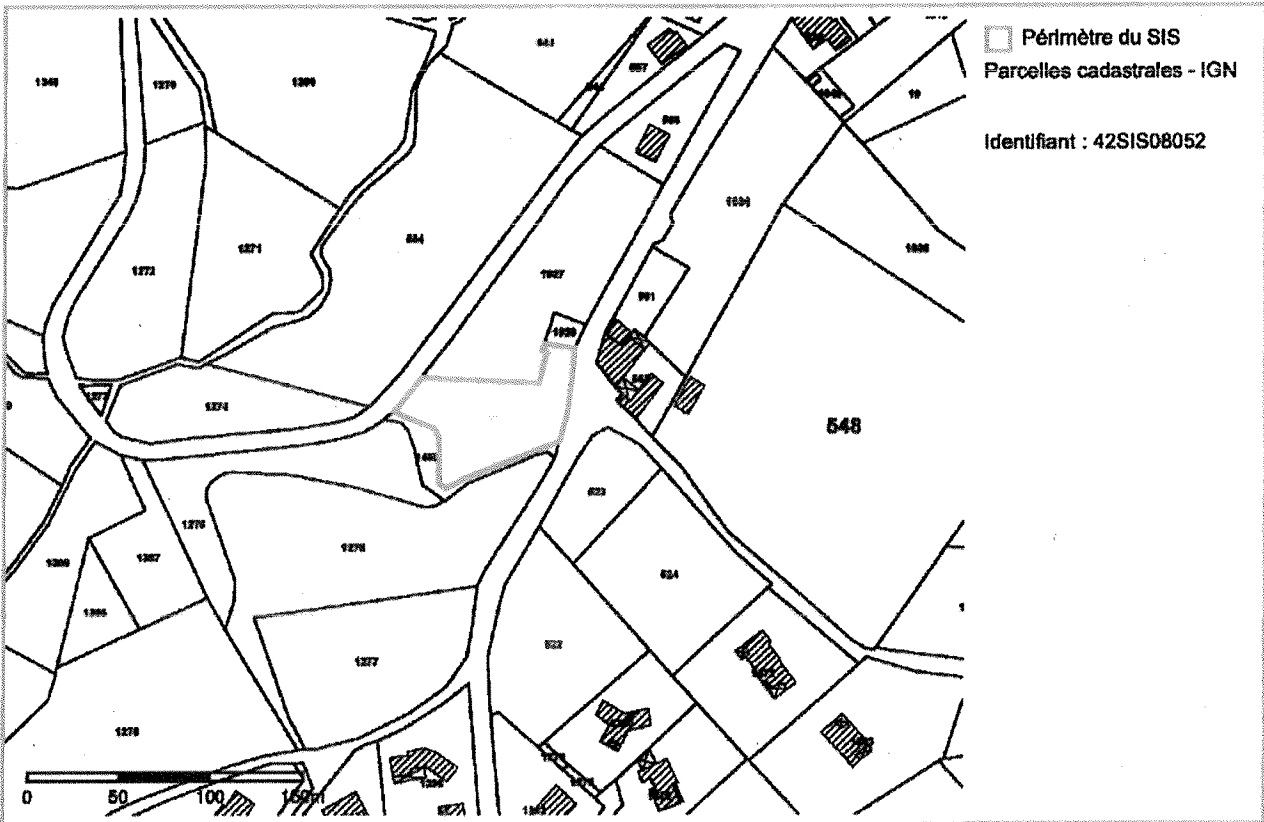
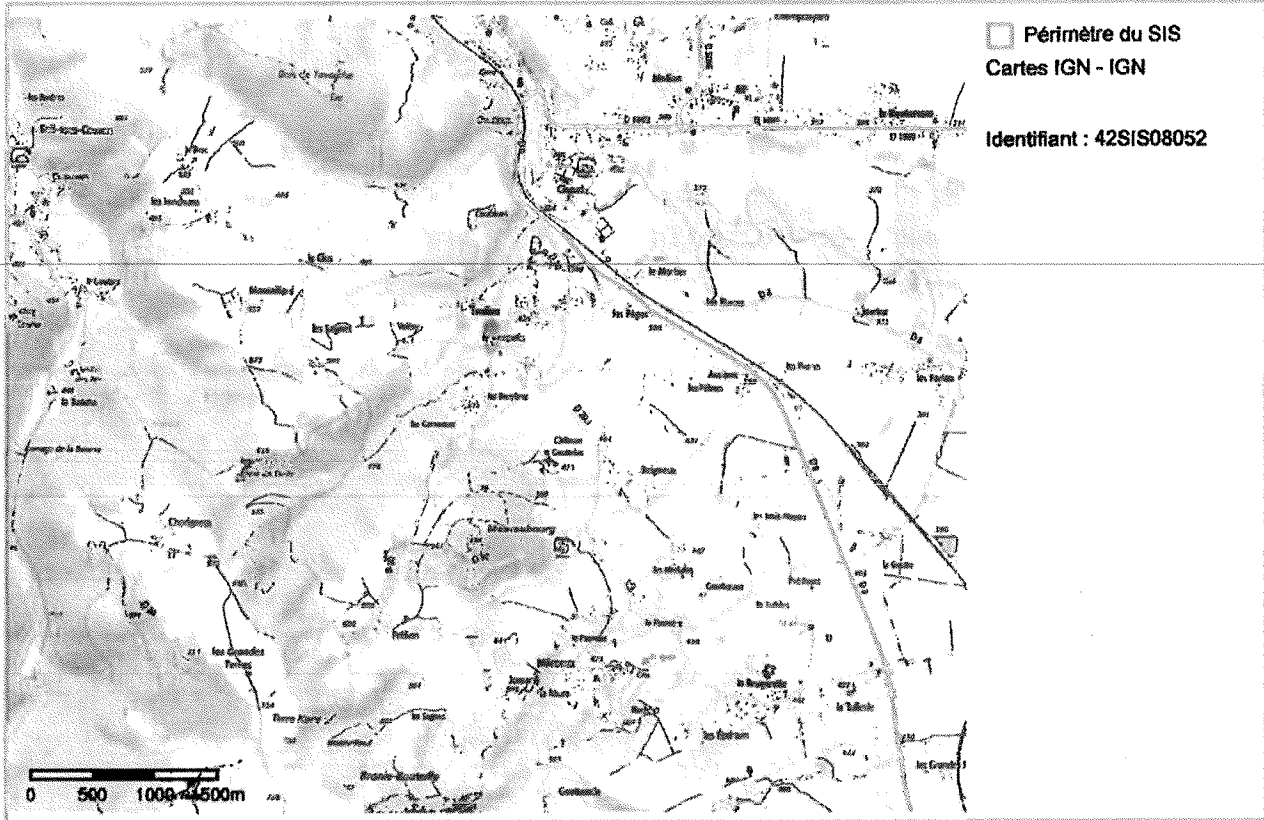
## Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du  
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
TRELINS	0A	1080	25/09/2018

## Documents

# Cartographie





## Identification

---

**Identifiant** 42SIS06318  
**Nom usuel** Décharge de SAIL sous COUZAN  
**Adresse** Lieu-dit "La Movette"  
**Lieu-dit** Lieu-dit "La Movette"  
**Département** LOIRE - 42  
**Commune principale** TRELINS - 42313  
**Caractéristiques du SIS** Le site a hébergé une décharge contrôlée d'ordures ménagères , autorisée par arrêté préfectoral n°15472 du 25 octobre 1983, pour le dépôt de cendres de son incinérateur, et de déchets inertes (gravats). Cette décharge a été fermée puis réhabilitée en 1997.

**Etat technique**

**Observations**

## Références aux inventaires

---

### Sélection du SIS

---

**Statut** Consultable

**Critère de sélection**

**Commentaires sur la sélection**

### Caractéristiques géométriques générales

---

**Coordonnées du centroïde** 776353.0 , 6514611.0 (Lambert 93)  
**Superficie totale** 7606 m<sup>2</sup>  
**Perimètre total** 1021 m

### Liste parcellaire cadastral

---

**Date de vérification du parcellaire** 15/12/2017

Commune	Section	Parcelle	Date génération
TRELINS	0B	1454	28/11/2017
TRELINS	0B	724	28/11/2017
TRELINS	0B	720	28/11/2017

### Documents

---

# Cartographie

